



LES 4 COLLÈGES DE LA CNTR :



EMPLOYEURS



SALARIÉS



ÉMETTEURS



RESTAURATEURS,
DÉTAILLANTS EN FRUITS ET
LÉGUMES, ET ASSIMILÉS

LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION DU

TITRE-RESTAURANT

UN SYSTÈME GAGNANT / GAGNANT

LES AVANTAGES COMMUNS À TOUS LES COLLÈGES



- 👍 Sécurité renforcée du dispositif
- 👍 Réduction des risques de perte ou de vol des titres-restaurant
- 👍 Simplicité de mise en œuvre - Facilité d'utilisation
- 👍 Gains financiers et de temps
- 👍 Garantit la bonne utilisation du titre-restaurant
- 👍 Pérennisation du dispositif par un recentrage sur sa vocation originelle
- 👍 Suivi optimisé de la consommation des titres et du reliquat
- 👍 Paiement au centime près dans la limite du plafond journalier autorisé
- 👍 Pérennisation du dispositif assurée par sa sécurisation
- 👍 Système gagnant sur le plan économique

LES AVANTAGES POUR LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX



POUR L'EMPLOYEUR :

- Logistique simplifiée
- Suppression de la gestion du support papier
- Des gains financiers découlant de la logistique simplifiée et d'une meilleure sécurisation du dispositif
- Suivi optimisé des titres attribués et à échanger en fin de millésime
- Renforcement d'un outil majeur au service du dialogue social en entreprise



POUR LE SALARIÉ :

- Accès permanent et gratuit à son compte personnel mis à disposition par l'émetteur de titres qui permet :
 - Suivi optimisé du solde de son compte (suivi des titres non utilisés)
 - Demande d'échange simplifiée des titres non utilisés en fin de millésime
- Contribution au bien-être du salarié dans l'entreprise



POUR LE RESTAURATEUR – DÉTAILLANT EN FRUITS ET LÉGUMES ET ASSIMILÉ RESTAURATEUR

- Gestion simplifiée :
 - Suppression de l'apposition du cachet commercial et du découpage des coins
 - Suppression du comptage et de la manipulation des titres papier
 - Suppression des bordereaux d'envoi et de l'envoi à l'organisme payeur
 - Suppression de la gestion fastidieuse génératrice de pertes
- Aspects financiers :
 - Délai de remboursement plus rapide
 - Diminution significative des coûts liés à la logistique
 - Sécurité augmentée
- Possibilité d'accepter certains titres dématérialisés avec les équipements et matériels déjà en place dans le magasin
- L'agrément délivré par la CNTR est valable pour l'acceptation de tous les titres-restaurant (papier et dématérialisés)
- Les huit émetteurs dont les logos figurent ci-dessous sont les interlocuteurs directs pour le remboursement des titres dématérialisés

LES ÉMETTEURS

